

FJ2B038 Osvícenství: myšlenky, umění, literatura 3 : aspects économiques et sociaux des Lumières, voyages et explorations

Voyage de Bougainville autour du monde sur la frégate du Roi « la Boudeuse » et la flûte « Etoile », en 1766, 1767, 1768 et 1769, raconté par lui même (édition de 1889)

CHAPITRE III.

Description de Taïti. — Sa position géographique. — Aspect du pays. — Ses productions. — Usages. — Vêtements. — Superstitions. — Mœurs et caractère des insulaires. — Détails sur le Taïtien amené en France. — Son séjour à Paris. — Son départ de Paris.

Lucis habitamus opacis,
Riparumque toros et prata recentia rivis
Incolimus. Virgile, Liv., VI.



L'ILE, à laquelle on avait d'abord donné le nom de *nouvelle Cythère*, reçoit de ses habitants celui de *Taïti*. Sa latitude de dix-sept degrés trente-cinq minutes trois secondes à notre camp, a été conclue de plusieurs hauteurs méridiennes du soleil observées à terre avec un quart de cercle. Sa longitude de cent-cinquante degrés quarante minutes dix-sept secondes à l'ouest de Paris a été déterminée par onze observations de la lune, selon la méthode des angles horaires.

Entre la pointe du sud-est et un autre gros cap qui s'avance dans le nord à sept ou huit lieues de celle-ci, on voit une baie ouverte au nord-est, laquelle a trois ou quatre lieues de profondeur. Les côtes s'abaissent insensiblement jusqu'au fond de la baie, où elles ont peu d'élévation, et paraissent former le canton le plus beau de l'île et le plus habité. Il semble qu'on trouverait aisément plusieurs bons mouillages dans cette baie : le hasard nous servit mal dans la rencontre du nôtre. En entrant ici par la passe par laquelle est sortie l'*Étoile*, M. de la Giraudais m'a assuré qu'entre les deux îles les plus septentrionales il y avait un mouillage fort sûr pour trente vaisseaux au moins, depuis vingt-trois jusqu'à douze et dix brasses, fond de sable gris vaseux, qu'il y avait une lieue d'évitage et jamais de mer. Le reste de la côte est élevé, et elle semble en général être toute bordée par un récif inégalement couvert d'eau, et qui forme en quelques endroits de petits îlots, sur lesquels les insulaires entretiennent des feux pendant la nuit, pour la pêche et la sûreté de leur

navigation ; quelques coupures donnent de distance en distance l'entrée en dedans du récif, mais il faut se méfier du fond. Le plomb n'amène jamais que du sable gris ; ce sable recouvre de grosses masses d'un corail dur et tranchant, capable de couper un câble dans une nuit, ainsi que nous l'a appris une funeste expérience.

Au delà de la pointe septentrionale de cette baie, la côte ne forme aucune anse, aucun cap remarquable. La pointe la plus occidentale est terminée par une terre basse, dans le nord-ouest de laquelle, environ à une lieue de distance, on voit une île peu élevée qui s'étend deux ou trois lieues sur le nord-ouest.

La hauteur des montagnes qui occupent tout l'intérieur de Taïti est surprenante, eu égard à l'étendue de l'île. Loin d'en rendre l'aspect triste et sauvage, elles servent à l'embellir en variant à chaque pas les points de vue, et offrant de superbes paysages couverts des plus riches productions de la nature, avec ce désordre dont l'art ne sut jamais imiter l'agrément. De là sortent une infinité de petites rivières qui fertilisent le pays, et ne servent pas moins à la commodité des habitants qu'à l'ornement des campagnes. Tout le plat pays, depuis les bords de la mer jusqu'aux montagnes, est consacré aux arbres fruitiers, sous lesquels, comme je l'ai déjà dit, sont bâties les maisons des Taïtiens, dispersées sans aucun ordre et sans former jamais de villages ; on croit être dans les Champs Élysées. Des sentiers publics, pratiqués avec intelligence et soigneusement entretenus, rendent partout les communications faciles.

Les principales productions de l'île sont le coco, la banane, le fruit à pain, l'igname, le curassol, le giraumon et plusieurs autres racines et fruits particuliers au pays, beaucoup de cannes à sucre qu'on ne cultive point, une espèce d'indigo sauvage, une très belle teinture rouge et une jaune ; j'ignore d'où on les tire. En général M. de Commerçon y a trouvé la botanique des Indes. Aotourou, pendant qu'il a été avec nous, a reconnu et nommé plusieurs de nos fruits et de nos légumes, ainsi qu'un assez grand nombre de plantes que les curieux cultivent dans les serres chaudes. Le bois propre à travailler croit dans les montagnes, et les insulaires en font peu d'usage ;

navigation ; quelques coupures donnent de distance en distance l'entrée en dedans du récif, mais il faut se méfier du fond. Le plomb n'amène jamais que du sable gris ; ce sable recouvre de grosses masses d'un corail dur et tranchant, capable de couper un câble dans une nuit, ainsi que nous l'a appris une funeste expérience.

Au delà de la pointe septentrionale de cette baie, la côte ne forme aucune anse, aucun cap remarquable. La pointe la plus occidentale est terminée par une terre basse, dans le nord-ouest de laquelle, environ à une lieue de distance, on voit une île peu élevée qui s'étend deux ou trois lieues sur le nord-ouest.

La hauteur des montagnes qui occupent tout l'intérieur de Taïti est surprenante, eu égard à l'étendue de l'île. Loin d'en rendre l'aspect triste et sauvage, elles servent à l'embellir en variant à chaque pas les points de vue, et offrant de superbes paysages couverts des plus riches productions de la nature, avec ce désordre dont l'art ne sut jamais imiter l'agrément. De là sortent une infinité de petites rivières qui fertilisent le pays, et ne servent pas moins à la commodité des habitants qu'à l'ornement des campagnes. Tout le plat pays, depuis les bords de la mer jusqu'aux montagnes, est consacré aux arbres fruitiers, sous lesquels, comme je l'ai déjà dit, sont bâties les maisons des Taïtiens, dispersées sans aucun ordre et sans former jamais de villages ; on croit être dans les Champs Élysées. Des sentiers publics, pratiqués avec intelligence et soigneusement entretenus, rendent partout les communications faciles.

Les principales productions de l'île sont le coco, la banane, le fruit à pain, l'igname, le curassol, le giraumon et plusieurs autres racines et fruits particuliers au pays, beaucoup de cannes à sucre qu'on ne cultive point, une espèce d'indigo sauvage, une très belle teinture rouge et une jaune ; j'ignore d'où on les tire. En général M. de Commerçon y a trouvé la botanique des Indes. Aotourou, pendant qu'il a été avec nous, a reconnu et nommé plusieurs de nos fruits et de nos légumes, ainsi qu'un assez grand nombre de plantes que les curieux cultivent dans les serres chaudes. Le bois propre à travailler croit dans les montagnes, et les insulaires en font peu d'usage ;

dant notre séjour, le thermomètre de Réaumur n'a jamais monté à plus de vingt-deux degrés, et il a été quelquefois à dix-huit degrés. Le soleil, il est vrai, était déjà à huit ou neuf degrés de l'autre côté de l'équateur ; mais un avantage inestimable de cette île, c'est de n'y pas être infesté par cette légion odieuse d'insectes qui sont le supplice des pays situés entre les tropiques ; nous n'y avons vu non plus aucun animal venimeux. D'ailleurs le climat est si sain que, malgré les travaux forcés que nous y avons faits, quoique nos gens y fus-



Arbre à pain, cocotier, bananier de l'île Taïti.

sent continuellement dans l'eau et au grand soleil, qu'ils couchassent sur le sol nu et à la belle étoile, personne n'y est tombé malade. Les scorbutiques que nous avons débarqués et qui n'y ont pas eu une seule nuit tranquille, y ont repris des forces et s'y sont rétablis en peu de temps, au point que quelques-uns ont été depuis parfaitement guéris à bord. Au reste, la santé et la force des insulaires, qui habitent des maisons ouvertes à tous les vents et couvrent à peine de quelques feuillages la terre qui leur sert de lit, l'heureuse

vieillesse à laquelle ils parviennent sans aucune incommodité, la finesse de tous leurs sens et la beauté singulière de leurs dents, qu'ils conservent dans le plus grand âge, quelles meilleures preuves, et de la salubrité de l'air, et de la bonté du régime que suivent les habitants ?

Les végétaux et le poisson sont leur principale nourriture ; ils mangent rarement de la viande ; les enfants et les jeunes filles n'en mangent jamais, et ce régime sans doute contribue beaucoup à les tenir exempts de presque toutes nos maladies. J'en dirais autant de leurs boissons ; ils n'en connaissent d'autres que l'eau : l'odeur seule du vin et de l'eau-de-vie leur donnait de la répugnance ; ils en témoignaient aussi pour le tabac, les épiceries, et en général pour toutes les choses fortes.

Le peuple de Taïti est composé de deux races d'hommes très différentes, qui cependant ont la même langue, les mêmes mœurs, et qui paraissent se mêler ensemble sans distinction. La première, et c'est la plus nombreuse, produit des hommes de la plus grande taille : il est ordinaire d'en voir de six pieds et plus. Je n'ai jamais rencontré d'hommes mieux faits ni mieux proportionnés ; pour peindre Hercule et Mars, on ne trouverait nulle part d'aussi beaux modèles. Rien ne distingue leurs traits de ceux des Européens ; et s'ils étaient vêtus, s'ils vivaient moins à l'air et au grand soleil, ils seraient aussi blancs que nous. En général leurs cheveux sont noirs. La seconde race est d'une taille médiocre, a les cheveux crépus et durs comme du crin ; sa couleur et ses traits diffèrent peu de ceux des mulâtres. Le Taïtien qui s'est embarqué avec nous est de cette seconde race, quoique son père soit chef d'un canton ; mais il possède en intelligence ce qui lui manque du côté de la beauté (1).

1. On m'a souvent demandé et on me demande encore pourquoi, emmenant un habitant d'une île où les hommes sont en général très beaux, j'en ai choisi un vilain. J'ai répondu, et je réponds ici une fois pour toutes, que je n'ai point choisi : l'insulaire venu en France avec moi s'est embarqué sur mon vaisseau de sa propre volonté, je dirai presque contre la mienne. Assurément j'aurais regardé comme un crime d'enlever un homme à sa patrie, à ses pénates, à tout ce qui faisait son existence, quand bien même j'aurais imaginé que la France l'adopterait et qu'il n'y resterait pas à ma charge.

Denis Diderot : *Supplément au voyage de Bougainville, 1779/1796* (publié à titre posthume)

Extrait du chapitre 3, « L'aumônier et Orou »

Dans la division que les Taïtiens se firent de l'équipage de Bougainville, l'aumônier devint le partage d'Orou. L'aumônier et le Taïtien étaient à peu près du même âge, trente-cinq à trente-six ans. Orou n'avait alors que sa femme et trois filles appelées Asto, Palli et Thia. Elles le déshabillèrent, lui lavèrent le visage, les mains et les pieds, et lui servirent un repas sain et frugal. Lorsqu'il fut sur le point de se coucher, Orou, qui s'était absenté avec sa famille, reparut, lui présenta sa femme et ses trois filles nues, et lui dit :

– Tu as soupé, tu es jeune, tu te portes bien ; si tu dors seul, tu dormiras mal ; l'homme a besoin la nuit d'une compagne à son côté. Voilà ma femme, voilà mes filles : choisis celle qui te convient ; mais si tu veux m'obliger, tu donneras la préférence à la plus jeune de mes filles qui n'a point encore eu d'enfants.

La mère ajouta :

– Hélas ! je n'ai point à m'en plaindre ; la pauvre Thia ! ce n'est pas sa faute.

L'aumônier répondit que sa religion, son état, les bonnes mœurs et l'honnêteté ne lui permettaient pas d'accepter ces offres. Orou répliqua :

– Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles religion ; mais je ne puis qu'en penser mal, puisqu'elle t'empêche de goûter un plaisir innocent, auquel nature, la souveraine maîtresse, nous invite tous ; de donner l'existence à un de tes semblables ; de rendre un service que le père, la mère et les enfants te demandent ; de t'acquitter avec un hôte qui t'a fait un bon accueil, et d'enrichir une nation, en l'accroissant d'un sujet de plus. Je ne sais ce que c'est que la chose

que tu appelles état ; mais ton premier devoir est d'être homme et d'être reconnaissant. Je ne te propose point de porter dans ton pays les mœurs d'Orou ; mais Orou, ton hôte et ton ami, te supplie de te prêter aux mœurs de Taïti. Les mœurs de Taïti sont-elles meilleures ou plus mauvaises que les vôtres ? c'est une question facile à décider. La terre où tu es né a-t-elle plus d'hommes qu'elle n'en peut nourrir ? en ce cas tes mœurs ne sont ni pires, ni meilleures que les nôtres. En peut-elle nourrir plus qu'elle n'en a ? nos mœurs sont meilleures que les tiennes. Quant à l'honnêteté que tu m'objectes, je te comprends ; j'avoue que j'ai tort ; et je t'en demande pardon. Je n'exige pas que tu nuises à ta santé ; si tu es fatigué, il faut que tu te reposes ; mais j'espère que tu ne continueras pas à nous contrister. Vois le souci que tu as répandu sur tous ces visages : elles craignent que tu n'aies remarqué en elles quelques défauts qui leur attirent ton dédain. Mais quand cela serait, le plaisir d'honorer une de mes filles, entre ses compagnes et ses sœurs, et de faire une bonne action, ne te suffirait-il pas ? Sois généreux !

L'aumônier. – Ce n'est pas cela : elles sont toutes quatre également belles ; mais ma religion ! mais mon état !

Orou. – Elles m'appartiennent, et je te les offre : elles sont à elles, et elles se donnent à toi. Quelle que soit la pureté de conscience que la chose religion et la chose état te prescrivent, tu peux les accepter sans scrupules. Je n'abuse point de mon autorité ; et sois sûr que je connais et que je respecte les droits des personnes.

Ici, le véridique aumônier convient que jamais la Providence ne l'avait exposé à une aussi pressante tentation. Il était jeune ; il s'agitait, il se tourmentait ; il détournait ses regards des aimables suppliantes ; il les ramenait sur elles ; il levait ses mains et ses yeux au ciel. Thia, la plus jeune, embrassait ses genoux et lui disait : – Étranger, n'afflige pas mon père, n'afflige pas ma mère, ne m'afflige pas ! Honore-moi dans la cabane et parmi les miens ; élève-moi au rang de mes sœurs qui se moquent de moi. Asto l'aînée a déjà trois enfants ; Palli, la seconde, en a deux, et Thia n'en a point ! Étranger, honnête étranger, ne me rebute pas ! rends-moi mère ; fais-moi un enfant que je puisse un jour promener par la main, à côté de moi, dans Taïti ; qu'on voie dans neuf mois attaché à mon sein ; dont je sois fière, et qui fasse une partie de ma dot, lorsque je passerai de la cabane de mon père dans une autre. Je serai peut-être plus chanceuse avec toi qu'avec nos jeunes Taïtiens. Si tu m'accordes cette faveur, je ne t'oublierai plus ; je te bénirai toute ma vie ; j'écrirai ton nom sur mon bras et sur celui de ton fils ; nous le prononcerons sans cesse avec joie ; et, lorsque tu quitteras ce rivage, mes souhaits t'accompagneront sur les mers jusqu'à ce que tu sois arrivé dans ton pays.

Le naïf aumônier dit qu'elle lui serrait les mains, qu'elle attachait sur ses yeux des regards si expressifs et si touchants ; qu'elle pleurait ; que son père, sa mère et ses sœurs s'éloignèrent ; qu'il resta seul avec elle, et qu'en disant : Mais ma religion, mais mon état, il se trouva le lendemain couché à côté de cette jeune fille, qui l'accablait de caresses, et qui invitait son père, sa mère et ses sœurs, lorsqu'ils s'approchèrent de leur lit le matin, à joindre leur reconnaissance à la sienne.